

AUTORISATION DE JOUER EN CATEGORIE SUPERIEURE

AUTORISATIONS DE JOUER EN CATEGORIE SUPERIEURE FILLES ET GARCONS

CAT. SOUHAIT.	10 ans et moins	12 ans et moins	14 ans et moins	16 ans et moins	18 ans et moins	Seniors
CAT. INIT.	10 ans et moins	12 ans et moins	14 ans et moins	16 ans et moins	18 ans et moins	Seniors
6 et 7 ans orange	MEDR CTR/DTN					
6 et 7 ans vert	MEDR CTR/DTN					
7 ans (TMC Fédéraux ou TN)	MEDR / CTR DTN 30/3					
8 ans orange						
8 ans vert			30/3			
9 ans vert			30/3			
10 ans vert			30/3		30/3	
11 ans						
12 ans						
13 ans et +						
DISPOSITIONS EXCEPTIONNELLES FILLES 9 ET 10 ANS NIVEAU NATIONAL APRES ACCORD MEDR ET CTRC						
9 ans filles		30/3 MEDR/CTR Cmcncptc- 6 mois				
10 ans filles		30/3 MEDR/CTR Cmcncptc - 6 mois				

AUTORISATIONS SPECIFIQUES POUR JOUER EN CATEGORIE SUPERIEURE

Garçons et filles 6 et 7 ans / Filles de 9 et 10 ans

Enfants catégorie 6 et 7 ans :

- Demande du CTRC auprès du médecin régional
- Validation de la DTN
- Possibilité de disputer 15 épreuves sur terrains orange ou vert.
- Présentation au juge arbitre d'un certificat médical daté de moins de 6 mois et de l'attestation fédérale signée remplie par le DTN.

Filles catégorie 9 ans pour jouer jusqu'en catégorie 16 ans :

- Etre classée à 30/3 et concernées par les épreuves nationales
- Validation du CTRC et Médecin régional
- Présentation au juge arbitre d'un certificat médical daté de moins de 6 mois et de l'attestation fédérale signée par le DTN.

Filles catégorie 10 ans pour jouer jusqu'en catégorie seniors :

- Etre classées à 30/3 et concernées par les épreuves nationales
- Validation du CTRC et Médecin régional
- Présentation au juge arbitre d'un certificat médical daté de moins de 6 mois et de l'attestation fédérale signée par le CTR et médecin régional.

- Pas d'inscription en ligne via TENUP mais directement auprès du Juge Arbitre